

---

---

**Sécurité sociétale — Évacuation de  
masse — Lignes directrices pour la  
planification**

*Societal security — Mass evacuation — Guidelines for planning*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 22315:2014](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6f959745-876c-4e9d-a5f0-7db207b96ba8/iso-22315-2014)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6f959745-876c-4e9d-a5f0-7db207b96ba8/iso-22315-2014>



**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 22315:2014

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6f959745-876c-4e9d-a5f0-7db207b96ba8/iso-22315-2014>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2014

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
Fax: +41 22 749 09 47  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

Avant-propos.....	v
Introduction.....	vi
<b>1</b> <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
<b>4</b> <b>Aspects généraux relatifs à la planification d'une évacuation de masse</b> .....	<b>2</b>
4.1   Introduction.....	2
4.2   Évaluation des risques.....	2
4.3   Conformité avec la législation et les politiques.....	3
4.4   Collecte et analyse d'informations.....	3
4.5   Planification de l'allocation des ressources opérationnelles.....	4
4.6   Processus de planification et de documentation.....	4
4.7   Accords de partenariat multiorganisme efficaces.....	5
4.8   Formation et exercices.....	5
<b>5</b> <b>Préparer la population à une évacuation de masse</b> .....	<b>6</b>
5.1   Généralités.....	6
5.2   Identifier comment la population peut se préparer en vue d'une évacuation de masse.....	7
5.3   Utiliser les résultats issus de la recherche lors de l'élaboration des plans.....	7
5.4   Identifier les caractéristiques clés de la population.....	7
5.5   Évaluer chaque groupe social identifié.....	8
5.6   Mettre en place des produits, des services et des activités qui améliorent la préparation..	9
5.7   Réduire les obstacles à la préparation de l'évacuation de masse.....	9
<b>6</b> <b>Visualiser les zones qui sont à risque ou affectées</b> .....	<b>9</b>
6.1   Généralités.....	9
6.2   Cartographier les données relatives à la zone qui est à risque ou affectée.....	10
6.3   Types d'informations devant figurer sur les cartes.....	11
6.4   Garantir la compatibilité des données pour la conception de cartes.....	11
<b>7</b> <b>Prendre la décision de l'évacuation</b> .....	<b>11</b>
7.1   Généralités.....	11
7.2   Élaborer un processus décisionnel d'évacuation.....	12
7.2.1   Points d'activation d'une évacuation.....	12
7.3   Utiliser des objectifs d'évacuation.....	12
7.4   Résoudre les objectifs d'évacuation contradictoires.....	13
7.5   Identifier les informations nécessaires au lancement de l'ordre d'évacuation.....	14
7.6   Garantir que les décideurs ont accès aux informations nécessaires.....	14
7.7   Identifier les facteurs qui régissent les décisions relatives à des risques spécifiques.....	14
7.8   Mettre au point un système permettant de suivre et de consigner les décisions prises.....	15
<b>8</b> <b>Alerter la population</b> .....	<b>15</b>
8.1   Généralités.....	15
8.2   Systèmes permettant d'alerter et d'informer la population.....	15
8.3   Promouvoir un système d'alerte communautaire.....	16
8.4   Protocoles de communication avec les diverses parties prenantes.....	17
8.4.1   La population.....	17
8.4.2   Installations spécifiques.....	17
8.5   Conception et test d'un modèle de message d'alerte.....	17
8.6   Analyser le délai d'anticipation pour alerter la population.....	18
<b>9</b> <b>Analyser les déplacements des personnes évacuées</b> .....	<b>19</b>
9.1   Généralités.....	19
9.2   Comprendre les déplacements possibles de la population.....	19
9.3   Comprendre les habitudes de transport des personnes évacuées.....	19
9.4   Identifier la demande et la disponibilité des réseaux de transport.....	20

9.5	Identifier les mesures et les objectifs en matière de performance des transports.....	21
9.6	Analyser les politiques et stratégies de transport.....	21
9.7	Communiquer les informations relatives aux transports auprès de la population.....	22
<b>10</b>	<b>Évaluer les besoins en hébergement des personnes évacuées .....</b>	<b>22</b>
10.1	Généralités.....	22
10.2	Estimer les besoins en hébergement.....	22
10.3	Identifier les hébergements adéquats.....	23
10.4	Conclure des accords relatifs aux hébergements.....	23
10.5	Analyser la disponibilité des hébergements durant l'incident.....	23
10.6	Gérer les services d'enregistrement des personnes évacuées et les services d'assistance.....	24
10.7	Organiser le ravitaillement et l'aide mutuelle .....	24
10.8	Élaborer un plan de retour sûr.....	25
<b>11</b>	<b>Évaluer et améliorer de façon continue .....</b>	<b>25</b>
	<b>Bibliographie.....</b>	<b>26</b>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 22315:2014](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6f959745-876c-4e9d-a5f0-7db207b96ba8/iso-22315-2014)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6f959745-876c-4e9d-a5f0-7db207b96ba8/iso-22315-2014>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [Avant-propos — Informations supplémentaires](http://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6b959745-876c-4e9d-a510-7db207b96ba8/iso-22315-2014).

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 223, *Sécurité sociétale*.

## Introduction

La présente Norme internationale fournit des préconisations relatives à la planification en vue d'une évacuation de masse. Une évacuation en réponse à un risque ou à une menace correspond au déplacement des personnes se trouvant dans une zone désignée. Dans ce contexte, une évacuation de masse se caractérise par la nécessité d'une collaboration et de ressources multiorganismes. Cela implique en général un nombre plus élevé de personnes ou une zone à risque plus étendue. Il est difficile de définir l'évacuation de masse en termes de nombre ou d'échelle, car les catastrophes, les communautés et les capacités des intervenants varient. Elle peut cependant être envisagée en termes de nombre de personnes évacuées dépassant une échelle de réponse quotidienne, telle que l'évacuation d'une ville, d'une région ou d'une grande zone peuplée.

La nécessité d'une évacuation peut découler d'événements naturels, d'événements induits par l'homme (intentionnels ou non) et d'événements provoqués par des défaillances techniques. Certains événements exigent une évacuation immédiate tandis que d'autres nécessitent une alerte préalable.

Une planification efficace est importante pour aider à sauver des vies humaines et à réduire les souffrances. Une planification aide à fournir une réponse efficace et fait partie de la gestion des situations d'urgence. La présente Norme internationale fournit des préconisations pour l'élaboration de plans d'évacuation de masse, le soutien à la prise de décisions, l'augmentation de la probabilité d'une réponse efficace, et le renforcement de la préparation de la population et des organismes. Elle reconnaît également qu'il existe des obstacles qui pourraient empêcher des personnes de procéder à une évacuation, tels que l'importance accordée aux animaux de compagnie, aux objets de valeur ou aux moyens de subsistance.

### iTeh STANDARD PREVIEW

La présente Norme internationale est destinée à être utilisée par les personnes chargées d'élaborer des plans d'évacuation de masse et de préparer les sites permettant d'accueillir les personnes évacuées à grande échelle. Elle inclut les huit activités suivantes qui fournissent également la structure des huit articles de la présente Norme internationale ([Articles 4 à 11](#)), dont la liste ne sous-entend pas nécessairement un ordre. <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6f959745-876c-4e9d-a5f0-7db207b96ba8/iso-22315-2014>

**Tableau 1 — [Articles 4 à 11](#) de la présente Norme internationale**

Aspects généraux relatifs à la planification d'une évacuation de masse ( <a href="#">Article 4</a> )						
Préparer la population à une évacuation de masse ( <a href="#">Article 5</a> )	Visualiser les zones qui sont à risque ou affectées ( <a href="#">Article 6</a> )	Prendre la décision de l'évacuation ( <a href="#">Article 7</a> )	Alerter la population ( <a href="#">Article 8</a> )	Analyser les déplacements des personnes évacuées ( <a href="#">Article 9</a> )	Évaluer les besoins en hébergement des personnes évacuées ( <a href="#">Article 10</a> )	Évaluer et améliorer de façon continue ( <a href="#">Article 11</a> )

Le [Tableau 1](#) montre qu'il existe certains aspects généraux relatifs à la planification d'une évacuation de masse ([Article 4](#)) (par exemple: évaluation des risques et exercices) et que ceux-ci apportent leur soutien aux dispositions contenues dans les [Articles 5 à 11](#). Un plan destiné à préparer la population afin qu'elle réagisse efficacement ([Article 5](#)) et un plan destiné à comprendre et à visualiser une zone à risque et/ou une zone affectée ([Article 6](#)) fournissent aux décideurs des informations qui leur permettent de décider s'ils doivent ou non ordonner une évacuation. Un plan permettant de décider d'ordonner une évacuation ([Article 7](#)) vise à garantir que le processus décisionnel, ses objectifs et ses participants sont appropriés. Un plan destiné à avertir la population de la nécessité de réagir tel que conseillé ([Article 8](#)) prend en compte les protocoles de communication et les systèmes d'alerte communautaires. Les plans tiennent également compte de l'analyse des déplacements des personnes évacuées vers une zone sûre ([Article 9](#)), par exemple pour comprendre les besoins, exigences et disponibilités en matière de transports. Les plans visent également à évaluer les besoins en hébergement des personnes évacuées ([Article 10](#)). Par exemple, ils peuvent identifier les demandes d'hébergement et conclure des accords pour la fourniture de ces hébergements. Un plan pour l'évaluation et l'amélioration continue des plans d'évacuation ([Article 11](#)) conclut la présente Norme internationale.

Bien que la présente Norme internationale reconnaisse l'importance de la stabilisation de la zone affectée après une évacuation, ainsi que l'importance de la protection des biens et de la préservation de l'environnement, ces questions ne constituent pas son objectif principal.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 22315:2014

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6f959745-876c-4e9d-a5f0-7db207b96ba8/iso-22315-2014>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 22315:2014

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6f959745-876c-4e9d-a5f0-7db207b96ba8/iso-22315-2014>

# Sécurité sociétale — Évacuation de masse — Lignes directrices pour la planification

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale fournit des lignes directrices pour la planification d'une évacuation de masse en termes d'élaboration, de mise en œuvre, de contrôle, d'évaluation, de revue et d'amélioration de la préparation. Elle établit un cadre pour chacune des activités de planification d'une évacuation de masse pour tous les dangers identifiés. Elle aidera les organismes à élaborer des plans étayés par des preuves scientifiques et dont l'efficacité peut être évaluée.

La présente Norme internationale est destinée à être utilisée par les organismes chargés de, ou participant à, tout ou partie de la planification d'une évacuation de masse. Elle est applicable à tous les types et toutes les tailles d'organismes impliqués dans la planification de l'évacuation de masse, tels que les autorités locales, régionales et nationales, les organes statutaires, les organisations internationales et non gouvernementales, les entreprises, ainsi que les groupes publics et sociaux.

La présente Norme internationale couvre la planification en vue d'une évacuation de masse afin de permettre une réponse plus efficace durant l'évacuation elle-même. Elle aidera les organismes à répondre à leur obligation de préservation des vies humaines et de réduction des souffrances.

La présente Norme internationale ne couvre pas les activités destinées à stabiliser la zone affectée après une évacuation, à protéger les biens et à préserver l'environnement.

## 2 Références normatives

ISO 22315:2014

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6f959745-876c-4e9d-a5f0-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6f959745-876c-4e9d-a5f0-7db207b86ba8/iso-22315-2014)

[7db207b86ba8/iso-22315-2014](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6f959745-876c-4e9d-a5f0-7db207b86ba8/iso-22315-2014)

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 22300, *Sécurité et résilience — Vocabulaire*

ISO 22320, *Sécurité et résilience — Gestion des urgences — Lignes directrices pour la gestion des incidents*

ISO 22322, *Sécurité sociétale — Gestion des urgences — Mises en garde de la population*

ISO 22398, *Sécurité sociétale — Lignes directrices pour exercice*

ISO 31000, *Management du risque — Lignes directrices*

IEC 31010, *Gestion des risques — Techniques d'évaluation des risques*

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 22300 ainsi que les suivants s'appliquent.

### 3.1

#### **système de gestion des incidents**

système qui définit les rôles et les responsabilités du personnel et les procédures opérationnelles à utiliser dans la gestion des incidents

### 3.2 préparation

connaissances et capacités acquises dans le but d'anticiper, de répondre à et de se rétablir efficacement de l'impact des conditions ou événements dangereux(-reuses) actuel(le)s ou imminent(e)s susceptibles de se produire

### 3.3 système d'alerte communautaire

méthode permettant de communiquer des informations à la population par le biais de réseaux établis

### 3.4 zone à risque

emplacement pouvant être touché par une catastrophe

Note 1 à l'article: Ce terme est plus pertinent pour les évacuations préventives

### 3.5 zone affectée

emplacement qui a été touché par une catastrophe

Note 1 à l'article: Ce terme est plus pertinent pour les évacuations immédiates

## 4 Aspects généraux relatifs à la planification d'une évacuation de masse

### 4.1 Introduction

iTeh STANDARD PREVIEW

Il convient que l'organisme élabore, (mette en œuvre et documente) des processus décisionnels transparents, dont certains sont communs à toutes les activités de planification d'une évacuation de masse. [L'Article 4](#) détaille les problèmes de planification qui sont communs aux [Articles 5 à 11](#), notamment:

- l'évaluation des risques ([4.2](#));
- la conformité avec la législation et les politiques ([4.3](#));
- la collecte et l'analyse d'informations ([4.4](#));
- la planification de l'allocation des ressources opérationnelles ([4.5](#));
- les processus de planification et de documentation ([4.6](#));
- les accords de partenariat multiorganisme efficaces ([4.7](#));
- la formation et les exercices ([4.8](#)).

### 4.2 Évaluation des risques

Il convient que l'organisme élabore des processus de management du risque qui incluent la réalisation d'une évaluation des risques conformément à l'ISO 31000 et l'IEC 31010. Il convient que les évaluations des risques soient:

- stratégiques (déterminer les risques associés au moment du lancement de l'ordre d'évacuation) ou tactiques (décider d'évacuer une zone comptant une grande part de personnes vulnérables, et créer ainsi un risque plus grand de ne pas les évacuer à temps);
- réalisées pour des emplacements spécifiques (y compris la zone d'hébergement);
- réalisées pour des risques connus et leurs différents scénarios d'évacuation;
- réalisées avant, pendant et après une évacuation afin de comprendre comment la situation évolue dans le temps en termes de danger, de population, d'infrastructure et de transports;

- utilisées pour influencer la gestion des ressources et l'évacuation elle-même;
- mises à jour durant un incident à mesure que parviennent de nouvelles données émanant de différentes sources.

### 4.3 Conformité avec la législation et les politiques

Il convient que l'organisme ait connaissance de toutes les législations et politiques pertinentes applicables et élabore des plans d'évacuation de masse conformes à ces exigences.

Il convient que l'organisme utilise la législation et les politiques applicables en vigueur au niveau international, national, régional et local. Il convient:

- qu'elles soient utilisées pour planifier une évacuation de masse et pour informer des plans, des activités, des décisions et des modèles élaborés;
- qu'elles soient consultées afin de comprendre ce qu'il est possible de faire ou ne pas faire pour protéger la population;
- qu'elles tiennent compte des situations où des personnes décident de ne pas évacuer pour en déterminer les risques;
- qu'elles tiennent compte des responsabilités de différents organismes durant une évacuation de masse et des réglementations qui régissent ces organismes;
- qu'elles soient utilisées pour documenter et démontrer comment limiter la responsabilité de l'organisme et les attentes à sa réputation;
- qu'elles soient contrôlées régulièrement dans le cadre du processus de planification afin d'identifier les changements qui pourraient avoir une incidence sur le plan d'évacuation de masse.

ISO 22315:2014

### 4.4 Collecte et analyse d'informations

Il convient que l'organisme recueille des informations auprès de multiples sources d'informations relatives à la planification, et qu'il tienne compte de l'importance de chaque aspect. Il convient que les informations recueillies comprennent les données suivantes:

- les caractéristiques démographiques des personnes se trouvant dans une zone à risque;
- la proportion de personnes qui prendraient leur propre moyen de transport pour l'évacuation;
- les personnes qui utiliseraient les hébergements mis à disposition suite à l'évacuation.

Il convient que l'organisme évalue la qualité des informations recueillies, établisse leur fiabilité et leurs conséquences potentielles à court et long terme, ainsi que leur influence sur la décision d'évacuation, en utilisant les critères suivants:

- la fréquence à laquelle les informations sont mises à jour;
- la source des informations;
- les méthodes utilisées pour recueillir les informations;
- le niveau de détail des informations.

Il convient que l'organisme évalue la fiabilité et la crédibilité des informations conformément à la procédure décrite dans l'ISO 22320.

Il convient que l'organisme utilise des données existantes ou nouvelles issues de la recherche afin de permettre d'appliquer à la planification d'une évacuation de masse une approche étayée par des preuves scientifiques. Les sources de travaux de recherche peuvent comprendre les sources suivantes:

- recherche universitaire;
- enquêtes pré-évacuation et post-évacuation;
- guides opérationnels;
- rapports post-catastrophe;
- rapports post-exercice;
- publications et sites Internet de projets précédents, d'organismes de recherche, professionnels et gouvernementaux.

De nouveaux travaux de recherche peuvent fournir des informations spécifiques à une situation donnée permettant de développer des plans et décisions étayées par des preuves scientifiques.

Il convient que l'organisme et les organismes partenaires utilisent les simulations de scénarios raisonnables et de scénarios catastrophes, afin d'en analyser les résultats et ainsi comprendre l'impact du changement d'une hypothèse dans un scénario.

Il convient que l'organisme autorise l'accès direct aux modèles de simulation, afin de mettre à jour les hypothèses et les informations et d'exécuter à nouveau les scénarios.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
(standards.iteh.ai)

#### **4.5 Planification de l'allocation des ressources opérationnelles**

Il convient que l'organisme tienne compte, lors de la phase de préparation, de ce qui constitue une réponse appropriée et de quelles ressources humaines et techniques il convient de disposer, tant dans la zone d'évacuation que dans les zones qui pourraient recevoir des personnes évacuées.

Il convient que l'organisme identifie les ressources nécessaires pour faciliter l'évacuation. Par exemple:

- le personnel et ses compétences;
- la logistique et les capacités matérielles;
- le transport;
- la fourniture d'hébergements.

Il convient que l'organisme effectue une évaluation et une hiérarchisation rapides des besoins durant la phase de réponse afin de déterminer quelles ressources sont nécessaires pour soutenir de façon adéquate une évacuation de masse.

#### **4.6 Processus de planification et de documentation**

Il convient que l'organisme mette en place un processus officiel afin de définir des objectifs opérationnels et de mesurer leur réalisation en réponse à un ordre d'évacuation.

Il convient que ce processus soit inclus dans les plans officiels et intégré aux plans de secours. Il convient que les plans officiels incluent les éléments suivants:

- une stratégie documentée de diffusion d'un message d'alerte;
- des méthodes qui permettent de préparer les organismes qui gèrent les évacuations et de préparer la population;
- des processus et procédures de planification intégrés dans le système de management de l'organisme afin que les plans soient régulièrement revus et mis à jour.